



Stationnement de véhicules qui ne roulent plus

Par **elioré**, le **21/05/2008 à 13:45**

bonjour
j'habite dans une résidence fermée par un portail (avec code d'accès),
certains des résidents ont des véhicules qui ne roulent plus, les pneus sont crevés les pots d'échappement au sol se sont des voitures qui n'ont pas bougé depuis des mois.
le problème c'est que les autres résidents qui utilisent leur véhicule régulièrement doivent stationner à l'extérieur de la résidence faute de place (les places ne sont pas numérotées).
de plus la mairie a décidé de ne plus faire venir le camion de ramassage des ordures dans la résidence parce que celui-ci se trouve bloqué en arrivant en haut faute de pouvoir faire demi-tour à cause des stationnements anarchiques.
Existe-t-il un moyen pour faire enlever ces véhicules gênants (police mairie ou autre..) ?
comment procéder ?
Merci pour vos réponses ^^

Par **frog**, le **21/05/2008 à 18:12**

[citation]Existe-t-il un moyen pour faire enlever ces véhicules gênants (police mairie ou autre..) ?
[/citation]
S'agissant d'une propriété privée, la réponse est non. Du moins, les frais d'enlèvement vous resteraient sur les bras.
La solution serait de zieuter dans le règlement de copropriété et de voir ce qu'il prévoit. Vous devriez disposer de suffisamment de billes pour pouvoir demander aux propriétaires d'enlever les épaves à leurs frais. S'ils refusent : Mise en demeure par courrier RAR, demande de dommages-intérêts, et que sais-je encore.